

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
SAVOIE

COMMUNE DE  
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	12
Absents	5
Pouvoirs	4
Votants	16
Pour	16
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :  
27 février 2024

Date d'affichage :  
27 février 2024

**Délibération D2024\_015**  
**Travaux d'installation**  
**d'un récupérateur d'eau**  
**pluviale – Eglise,**  
**autorisation donnée au**  
**maire d'engager la**  
**dépense**

La secrétaire de  
séance,  
  
Mme MARTINEZ

Le Maire,  
  
Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le 15/03/2024

Berger  
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

ID : 073-217303288-20240304-D2024\_015-DE

Le lundi 4 mars 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

**Étaient présents :** M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine.

**Pouvoir(s) :** Mme ANDUGAR donne pouvoir à Mme MONANGE  
Mme MERLIER donne pouvoir à M. BELLOT  
Mme SPIRITO donne pouvoir à Mme GINET  
Mme THULLIER donne pouvoir à M. ROBERT

**Absent(s) :** Christian PLUCHE,

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie MARTINEZ a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux travaux, informe l'assemblée que dans le cadre de la convention Eau Climat, on agit, signée avec le C.I.S.A.L.B., la collectivité souhaite installer un récupérateur d'eau pluviale afin de permettre l'arrosage des plantations.

L'offre retenue est celle faite par l'entreprise MAURO TP au prix de 21.486,10 € H.T.

Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation de signer le devis n° 24010003 de l'entreprise MAURO TP afin d'engager les travaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis n° 24010003 pour la fourniture et la pose d'un récupérateur d'eau pluviale derrière l'église de Viviers du lac, d'un montant de 21.486,10 € H.T.